

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère du partenariat avec les
territoires et de la décentralisation

Direction de la sécurité de l'aviation civile océan Indien

Décision du 17 octobre 2024

**portant nomination et désignation des représentants de l'administration et du personnel au
comité social d'administration de la direction de la sécurité de l'aviation civile océan Indien**

NOR : PTDA2430840S
(Texte non paru au Journal officiel)

Par décision du directeur de la sécurité de l'aviation civile océan Indien en date du 17 octobre 2024, sont nommés au comité social d'administration spécial institué auprès du directeur de la sécurité de l'aviation civile océan Indien, en application de l'article 5 de l'arrêté du 12 mai 2022 portant création de comités sociaux d'administration et de formation spécialisées à la direction générale de l'aviation civile et à l'Ecole nationale de l'aviation civile :

1° Le président : M. Christophe MORNON, directeur de la sécurité de l'aviation civile océan Indien, ou son représentant.

2° Le responsable ayant autorité en matière de gestion des ressources humaines : Mme Catherine ZERROUKI, cheffe du secrétariat inter-régional Océan Indien, ou son représentant.

3° En qualité de membres représentants du personnel :

1. Membres titulaires

Au titre de l'organisation syndicale FEETS-FO

Madame Anne GIACOMETTI-LIZOT

Madame Aurélie ALBERT

Au titre de l'organisation syndicale SPAC-CFDT

Monsieur Dominique ESPERON

Au titre de l'organisation syndicale USAC-CGT

Madame Fanja DUVAL

2. Membres suppléants

Au titre de l'organisation syndicale FEETS-FO

Monsieur Laurent CARNINO

Monsieur Pierre-Emmanuel VINCENTI

Au titre de l'organisation syndicale SPAC-CFDT

Madame Annie FOLIO

Au titre de l'organisation syndicale USAC-CGT

Madame Sihem BENBRIKA

La décision n°106/24 du 14 mars 2024, portant nomination et désignation des représentants de l'administration et du personnel au comité social d'administration de la direction de la sécurité de l'aviation civile Océan Indien est abrogée.